

## Le Carrefour 50+ du Québec se réjouit des avancées dans le dossier des permis moitié-moitié

Rimouski, le 5 mars 2024 - Le Carrefour 50+ du Québec, qui regroupe 138 clubs de 50 ans et plus au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, a appris que le ministère de la Sécurité publique, responsable de la Régie des alcools, des courses et des jeux, RACJ, s'apprête à mettre en place vraisemblablement en avril prochain de nouvelles mesures permettant la simplification du processus d'obtention des permis moitié-moitié.

Ces permis, qui permettent aux clubs d'organiser des tirages au sort pour financer leurs activités, étaient devenus une source de frustration et de découragement pour les bénévoles, qui devaient remplir des formulaires complexes et répétitifs. On se souvient que le Carrefour 50+ du Québec avait lancé une pétition pour dénoncer ces lourdeurs administratives et demander des changements. Plus de 2500 personnes avaient signé la pétition, témoignant de l'importance de ce dossier pour les clubs déployés dans tout l'Est-du-Québec.

Après avoir fait des vérifications auprès des cabinets des ministres de la Sécurité publique, monsieur François Bonnardel et de la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il s'avère qu'avec les nouvelles règles en matière de système de loterie, dont la publication à la gazette est terminée, la RACJ prévoit le retour des groupements d'organismes.

Avec ces changements, un organisme cadre comme le Carrefour 50+ du Québec pourrait remplir les formulaires et la licence viserait les petits organismes ayant des fins communes avec l'organisme cadre. Il serait aussi question d'alléger les formulaires et les tester avec divers organismes pour assurer une bonne compréhension.

Le Carrefour 50+ du Québec se réjouit de cette décision, qui permettrait d'alléger la tâche de ses bénévoles et les encouragerait à demeurer actifs dans leur communauté et leur club. La fédération remercie ses 138 clubs qui ont participé activement à la signature de la pétition, ainsi que la ministre Blanchette-Vézina pour son écoute et sa réactivité.

Le Carrefour 50+ du Québec est convaincu que ces changements vont favoriser le dynamisme et la vitalité des clubs : les bénévoles de notre fédération jouent un rôle essentiel dans le maintien du filet social, la prévention de l'isolement chez les aînés et le maintien d'une habitation dynamique de notre territoire.

-30-

Source : Harold LeBel, directeur général du Carrefour 50+ du Québec

207-148, av. Belzile Rimouski (Québec) G5L 3E4  
Tél. : 418 722-6066 / 1 855 722-6077

